

---

# LVL MEDICAL GROUPE S.A.

44 Quai Charles de Gaulle  
69006 LYON

Société Anonyme  
au capital de 4.076.073,05 €  
R.C.S. LYON 352 497 465

---

---

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2009

---

GRANT THORNTON

*Commissaire aux Comptes*

42 Av Georges POMPIDOU  
69003 LYON  
Téléphone : +33 (0) 4.72.13.11.11  
Télécopie : +33 (0) 4.72.13.03.04

JOYE SA

*Commissaire aux Comptes*

49, cours VITTON  
69006 LYON  
Téléphone : +33 (0) 4.72.69.82.69  
Télécopie : +33 (0) 4.78.94.02.35

---

# LVL MEDICAL GROUPE SA

44 Quai Charles de Gaulle  
69006 LYON

Société Anonyme  
au capital de 4.076.073,05 €  
R.C.S. LYON 352 497 465

---

---

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2009

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions et engagements nouveaux conclus au cours de l'exercice sont présentés dans le tableau I du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

*Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice*

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Le détail de ces conventions et engagements est présenté dans le tableau II du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Fait à Lyon, le 27 Janvier 2010



GRANT THORNTON  
Membre français de Grant Thornton International  
Françoise MECHIN – Robert DAMBO  
*Commissaire aux Comptes*



JOYE SA  
Thierry CHARLOTTE  
*Commissaire aux Comptes*

TABLEAU I – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES  
AU COURS DE L'EXERCICE

*Tableau I.1 – Acquisition d'un bloc de 552 500 actions cédées par AMBER MASTER FUND.*

Il s'agit d'une convention par laquelle la société « LVL Médical Groupe » a fait l'acquisition d'un bloc de 552 500 actions cédées par AMBER MASTER FUND dont Monsieur Favier est le représentant ; Monsieur Favier est également administrateur au sein de LVL Médical Groupe .

La transaction a été réalisée au prix de 13 € net vendeur l'action , soit un montant global de 7 182 500 €.

( CA du 24 Juillet 2009 )

*Tableau I.2 – Abandon de créance au profit de la SCI OJA*

La société SCI OJA a fait l'objet d'une dissolution anticipée en date du 18 Juin 2007 et sa liquidation amiable étant envisagée , le Conseil d'Administration du 7 Juillet 2009 a décidé de procéder à la reconstitution de ses fonds propres par l'abandon de créance de la société LVL Médical Groupe d'un montant de 51 083,30 euros , sur la base d'une situation nette arrêtée au 31 Mars 2009 .

( CA du 7 Juillet 2009 )

**TABLEAU II – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

*Tableau II.1 – Convention de prestations de services signée avec la filiale LVL Maintenance & Logistique le 13/12/2007*

Il s'agit d'une convention par laquelle la société « LVL Médical Groupe » facture à la société « LVL Maintenance & Logistique » des prestations de Direction Générale , Secrétariat Général , Communication , Marketing , Ressources Humaines , Juridiques , Qualité .

L'évaluation de la quote-part de besoin de la filiale dans l'accès aux prestations fournies par la société « LVL Médical Groupe » est effectuée en fonction du poids de l'effectif de la filiale dans l'effectif total du Groupe

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
LVL Maintenance & Logistique	<p>Montant H.T. inscrit dans les produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Période du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009 ( CA du 12/12/2007 )</li> </ul>	282 386 €

*Tableau II.2 – Facturation à la société de prestations de services en matière commerciale, administrative et de direction*

Poursuite de la convention de prestation de services et de management conclue entre la société JCL FINANCES et la société LVL Médical Groupe ( le Conseil d'Administration dans sa séance du 31 janvier 2007, avait procédé à l'ajustement de la rémunération en fixant le taux global à 1.35 % du CA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 ).

Les autres dispositions du barème de taux de ladite convention restent inchangées.

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
JCL FINANCES	<p>Montant H.T. inscrit dans les charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Période du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009</li> <li>Taux global de rémunération : 1,35% du Chiffre d'Affaires</li> </ul>	1 838 524 €

*Tableau II.3 – Facturation par la société de prestations de services en matière commerciale, administrative et de direction*

Sociétés concernées	Nature de la convention	Montant en euros
LVL MEDICAL EST	Montant H.T. inscrit dans les produits	2 301 181 €
LVL MEDICAL CENTRE-EST	Montant H.T. inscrit dans les produits	1 256 052 €
LVL MEDICAL OUEST	Montant H.T. inscrit dans les produits	966 631 €
LVL MEDICAL SUD	Montant H.T. inscrit dans les produits	885 811 €
LVL MEDICAL SUD OUEST	Montant H.T. inscrit dans les produits	812 486 €
LVL MEDICAL PARIS ET NORD	Montant H.T. inscrit dans les produits	2 763 756 €
LVL MEDICAL CORSE	Montant H.T. inscrit dans les produits	94 442 €

*Tableau II.4 – Domiciliation à titre gratuit des sociétés filiales au siège social de la société-mère*

Sociétés domiciliées	Adresse du siège social
- LVL Maintenance et Logistique - LVL Home service	44 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON

*Tableau II.5 – Convention de facturation de frais de personnel pour la permanence téléphonique*

Le conseil d'administration du 13/12/2006 a autorisé la convention suivante :

La société « LVL Home Service » accomplit par l'intermédiaire de ses salariés une mission d'accueil téléphonique permanent pour le compte de la société « LVL Médical Groupe ». En contrepartie la société « LVL Home Service » refacture à la société « LVL Médical Groupe » l'ensemble des salaires et cotisations sociales, des primes éventuelles ainsi les couts de fonctionnement.

Montant en charge chez LVL Médical Groupe pour l'exercice 2008/2009 : 102 938 €

### Tableau II.6 – Convention de trésorerie

Une gestion de trésorerie centralisée des sociétés du groupe LVL MEDICAL a été mise en place.

En France et à l'étranger, les avances de trésorerie sont rémunérées au taux EONIA fin de mois.

Les charges et produits inclus dans le résultat financier de la société sont détaillés dans le tableau ci-après.

Sociétés concernées	Nature de la convention	Charges en euros	Produits en euros
LVL MEDICAL PARIS NORD	Montant inscrit en comptabilité	-	32 397 €
LVL MEDICAL SUD	Montant inscrit en comptabilité	7 746 €	9 707 €
LVL MEDICAL OUEST	Montant inscrit en comptabilité	14 119 €	61 €
LVL MEDICAL CENTRE-EST	Montant inscrit en comptabilité	-	10 072 €
LVL MEDICAL EST	Montant inscrit en comptabilité	72 676 €	-
LVL MEDICAL SUD-OUEST	Montant inscrit en comptabilité	-	3 005 €
LVL MEDICAL CORSE	Montant inscrit en comptabilité	-	2 562 €
LVL Home Service	Montant inscrit en comptabilité	-	15 396 €
LVL Maintenance et Logistique	Montant inscrit en comptabilité	-	317 490 €
LVL MEDICAL DEUTSCHLAND	Montant inscrit en comptabilité	-	67 000 €
LVL BETEILIGUNGSGESLLSCHAFT	Montant inscrit en comptabilité	-	15 915 €

**TABEAU III – PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS  
RELEVANT DE L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE**

<i>Intéressé</i>	LVL MEDICAL Groupe	J.-Claude LAVOREL	Stanislas LAVOREL	Gilbert HABY	Jacques CAMBET	Benjamin LAVOREL	Jacques MIGNOT	Vincent FAVIER
<i>Qualité</i>	Société- mère Contrôle L.233-3	Président Directeur Général	Directeur Général délégué	Directeur Général délégué	Adminis - trateur	Adminis - trateur	Adminis - trateur	Adminis - trateur
JCL FINANCES		X	X			X		
AMBER MASTER FUND								X
LVL BETEILIGUNGS	X	X						
LVL MEDICAL DEUTSCH.	X	X						
LVL MEDICAL SUD OUEST	X	X	X			X		
LVL Maint. & Logistique	X	X	X			X		
LVL MEDICAL CENTRE- EST	X	X	X					
LVL MEDICAL CORSE	X	X	X					
LVL MEDICAL EST	X	X		X				
LVL MEDICAL OUEST	X	X	X					
LVL MEDICAL PARIS NORD	X	X	X					
LVL MEDICAL SUD	X	X						